

139^e assemblée des délégués du 15 juin 2014 à 1920 Martigny

Ordre du jour no 10

Propositions

a) Proposition du comité de Petits animaux Suisse pour la diminution des indemnités de délégations

Introduction

Il est du devoir du comité de Petits animaux Suisse de pouvoir gérer avec les moyens financiers à disposition et d'analyser, régulièrement, les coûts avec un regard critique. Ceci est naturellement également valable pour les recettes; pour Petits animaux Suisse, il s'agit essentiellement de l'hebdomadaire Tierwelt. Les perspectives futures, du côté des recettes et les investissements nécessaires pour le maintien de notre hobby, demandent des adaptations et des mesures d'économie.

Proposition

Le comité propose à l'assemblée des délégués 2014 d'adapter le règlement des indemnités pour le comité de Petits animaux Suisse à l'article 2 b) délégations. L'indemnité pour une délégation de Fr. 250.00 doit être fixée à Fr. 180.00.

Ancienne version	Nouvelle version
Art. 2 Vacations pour les séances/ indemnités pour les délégations Les vacations pour les séances et les indemnités pour les délégations sont fixées comme suit:	Art. 2 Vacations pour les séances/ indemnités pour les délégations Les vacations pour les séances et les indemnités pour les délégations sont fixées comme suit:
a) Séances Fr. 320.00 b) Délégations Fr. 250.00	a) Séances Fr. 320.00 b) Délégations Fr. 180.00

Motivation

Le comité a fait des efforts pour maîtriser les coûts et assurer les recettes pour que le développement financier futur soit garanti. Des mesures d'économie sont indispensables. Le comité doit également participer à ces mesures d'économie. Le nombre des commissions et le nombre des membres ont été réduits. Le nombre des membres du comité siégeant dans les commissions a également été adapté.

Plusieurs séances du comité sont réunies sur une journée et le nombre des délégations de membres du comité à des manifestations a diminué. Le comité a mis en œuvre (librement) la diminution des indemnités pour les délégations au 1^{er} janvier 2014 déjà.

Chères et chers délégués, nous vous prions d'accepter la proposition du comité de Petits animaux Suisse.

Ordre du jour no 10

b) Proposition de Peter Straub; maintien des cartes de fête gratuites pour les membres d'honneur

Introduction

En corrélation avec les mesures d'économie, le comité a décidé de ne plus verser aux membres d'honneur de Petits animaux Suisse, comme jusqu'ici, les indemnités kilométriques et la carte de fête lors de l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse. Ces mesures sont de la compétence du comité de Petits animaux Suisse.

Proposition de Peter Straub

Contrairement à la décision du comité de ne plus verser aux membres d'honneur les indemnités pour les déplacements et offrir la carte de fête lors de l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse, à l'avenir, au moins la carte de fête doit être offerte.

Motivation de Peter Straub

Les membres de Petits animaux Suisse ont rendu de grands services pendant de longues années et ont été honorés pour cela. D'après moi (et ce n'est pas que mon opinion), le paiement de la carte de fête est plus qu'amplement méritée. Très généralement, les membres d'honneur n'ont pas réagi avec joie à cette décision! À l'ADV 2011, j'ai combattu personnellement avec succès une proposition non justifiée pour la réduction massive des indemnités du comité. Pour moi, il est clair que des économies sont nécessaires. La question est, le comité ne devrait-il pas aller en avant avec de bons exemples et communiquer vers l'extérieur? Faut-il en plus du comité 8 commissions permanentes? Une commission génère environs autant de frais que le paiement des cartes de fête des membres d'honneur.

Motivation du comité de Petits animaux Suisse

Il n'est jamais été contesté que les membres d'honneur de Petits animaux Suisse ont beaucoup œuvré pendant des années pour la Fédération et tout particulièrement en faveur de notre hobby, l'élevage des petits animaux. Pour cette raison, le comité ne propose que des personnalités ayant des grands mérites pour la nomination en tant

que membres d'honneur. Devenir membre d'honneur de Petits animaux Suisse doit rester une distinction particulière. Les membres d'honneur se sont engagés pendant des dizaines d'années pour notre cause et ont soutenu contre vents et marées les décisions de la Fédération en faveur de l'élevage des petits animaux. Le comité est conscient que la décision de supprimer les indemnités kilométriques et les cartes de fête gratuites aux membres d'honneur n'est pas facile, même difficile à comprendre. Mais il est persuadé que les membres d'honneur, dans le but de soutenir les objectifs financiers de notre Fédération <<***chacun participe à un élevage attractif de petits animaux***>> comprendront et accepteront. Il s'agit de mieux assurer l'avenir de notre occupation du temps libre, qui a une grande signification.

Il est acquis et incontesté que les membres d'honneur continueront à profiter de l'abonnement gratuit à la Tierwelt, y compris les nouvelles de la Fédération / Journal Romand, en plus de l'agenda de Petits animaux Suisse. Les membres d'honneur de Petits animaux Suisse reçoivent également, lors de jubilés, activités festives de la Tierwelt ou lors d'expositions communes, une invitation et sont donc les hôtes invités de la Fédération.

Naturellement, le comité, dans le cadre de l'assemblée des délégués, renonce également à certaines prestations offertes jusqu'à présent. La soirée des comités est supprimée du programme et la nuitée des membres du comité est, pour la nuit du vendredi au samedi, également supprimée.

Chères et chers délégués, nous vous prions de refuser la proposition de Peter Straub et par là de soutenir la décision du comité. Le refus de la proposition de Peter Straub ne diminue pas la grande valeur et l'estime que nous portons, en tant que délégués ou membre du comité, aux membres d'honneur.